

Ouagadougou, le **02 OCT 2024**

## **LISTE ADDITIVE CYCLE INGENIEUR**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
les candidats dont les noms suivent sont  
attributaires de la bourse nationale pour des  
études de cycle ingénieur dans les universités  
publiques de la Zone hors Afrique au titre  
de l'année académique 2024-2025**

## NIVEAU BAC + 2

N°	INE	Nom	Prénom(S)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 17/09/2024
1	N03913820222	DRABO	Anicha Audrey Noémia	25/11/2004	F	Institut Supérieur Privé LaSalle	Mathématiques Physiques Sciences de l'Ingénieur	CPGE 2	15,70	15,78	15,08	13,59	15,04	Génie des technologies industrielles, spécialité énergétique	Université de Pau et des pays de l'Adour	France	Oui si inscrite en ingéniorat 1 en Génie des technologies industrielles, spécialité énergétique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation
2	N02187720212	BOUDA	Dorcas Wend Kuūni	17/06/2003	F	Institut supérieur de Génie Electrique du Burkina Faso	Maintenance industrielle	DTS	14,38	14,38	14,93	14,93	14,66	Maintenance et Fiabilité des Processus Industriels	ESIEE Paris	France	Oui si inscrite en ingéniorat 1 en Maintenance et Fiabilité des Processus Industriels au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation
3	N01807120221	OUEDRAOGO	Brice Renaud Pascal	02/09/2004	M	2iE - Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement	Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur (PCSI)	Prépa 2	13,52	12,73	12,16	12,48	12,72	Ingénieur Mathématiques Appliquées	CY TECH	France	Oui si inscrit en ingéniorat 1 en Ingénieur Mathématiques Appliquées au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation
4	N00117620211	HIEN	Nwinmalou Yannick Axel	01/07/2003	M	CPGE du MENAPLN	MPSI	CPGE	12,93	12,23	10,67	13,32	12,29	Génie Informatique	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	Oui si inscrit en ingéniorat 1 en Génie Informatique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation

## NIVEAU BAC + 3

N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 17/09/2024
5	N00169420211	COULIBALY	Abdoul Aziz	15/02/2002	M	Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé	Techniques de santé option laboratoire	Licence	16,40	17,79	16,83	15,94	16,47	17,02	16,74	Génie chimique	Université Laval de Canada	Canada	Oui si inscrit en ingéniorat 1 en génie chimique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation
6	N04813620201	OUEDRAOGO	Wendgouda Ali	10/05/2001	M	UPHF INSA Hauts-De-Frances	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Licence	14,33	14,26	14,25	16,87	14,06	13,16	14,49	Electronique et Informatique Industrielle	INSA Rennes	France	Oui si inscrit en ingéniorat 1 en Electronique et Informatique Industrielle au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation
7	N04223520191	SAWADOGO	Pegdwende Cedric Ezekiel	13/12/2000	M	Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Mahdia	Génie Electrique	Licence	14,07	14,07	13,74	13,74	14,72	14,72	14,18	Génie Electrique	École d'ingénieur d'Artois	France	Oui si inscrit en ingéniorat 1 en Génie Electrique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément de frais de formation

Arrêté la présente liste à sept (07) noms

NB :

- l'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires et sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle DUT/DTS (S1, S2, S3, S4) ou du cycle licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6) ;
- l'attribution de la bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse .

P/le Ministre, Président de la CNBES  
P/O le Conseiller Technique



**Pr Jean Célestin KY**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre du Mérite